

Jean-Claude Coquet en dialogue avec des traducteurs-apprentis

Andreea Bernicu : Monsieur Jean-Claude Coquet, le traducteur est-il obligé de mettre son empreinte sur la traduction ?

Ce n'est pas l'objet obligatoire de mettre son empreinte sur la traduction, ce n'est pas ça, ce n'est pas ce qu'il doit faire. Ce qu'il doit faire, évidemment, c'est de comprendre parfaitement la langue du texte-source. C'est parce qu'il n'y a pas de traduction parfaite, il y a toujours des possibilités d'améliorer la traduction. Il sait qu'il y a des contraintes très fortes qui s'exercent sur lui. Il sait aussi, il devrait savoir que la traduction suppose que l'on connaisse non seulement la langue-source, que l'on connaisse la société, la culture dans lesquelles la langue-source a été élaborée. C'est ça le problème le plus difficile : comment connaître, lorsque l'on appartient à une autre culture, les conditions dans lesquelles le texte a été émis. Si le traducteur ne peut pas faire ça, il y a toutes les chances qu'il fasse une application automatique de sa propre langue sur la langue-source, ça veut dire qu'il déforme fortement la langue-source, qu'il fait des contresens perpétuels sans même le savoir.

Andreea Bernicu : Est-ce que l'on peut parler d'un style de la traduction ?

Le style de la traduction doit être aussi proche que possible du style de la langue qui est au départ. Comment, par

exemple, traduire la *Bible* si on n'est pas capable de lire l'hébreu ? Il y a un style de la langue-source qui est l'hébreu, donc il faut savoir quel est le rythme, quelles sont les particularités de la syntaxe... Est-ce que l'on peut parler encore de neutralité, comment être le plus proche autant que possible du texte d'origine, donc il n'y a pas, à proprement parler, un style neutre. On peut parler plutôt d'un style qui soit en accord avec celui qui a été adopté par les auteurs du texte que l'on a à traduire. Là on devrait de nouveau parler du problème culturel. Ce matin, par exemple, je faisais état d'Assia Djebar. Son problème, pour passer d'une langue à une autre, c'est d'introduire dans la langue-cible, qui est le français, des spécificités de la langue-source ; donc pour elle il faut jouer sur les éléments qui sont spécifiques de la langue-source. Un traducteur qui ne le sait pas, il a toutes chances de manquer la traduction et de faire quelque chose de neutre et de fade. En fait, de faux.

Andreea Bernicu : Alors, il doit s'impliquer?

Il faut s'impliquer entièrement, oui.

Andreea Bernicu : Donc, dans la traduction, on peut encore parler d'un style propre à tel ou tel auteur?

Oui, mais c'est à d'autres traducteurs de faire apparaître qu'un premier traducteur qui a voulu introduire son style propre dans la traduction a rendu un mauvais service au texte qu'il avait à traduire. Donc, c'est pour ça que je disais qu'il n'y a jamais de traduction définitive. Parce qu'il y a toujours un traducteur qui viendra par la suite, qui montrera qu'ici ou là il y a des erreurs dont certaines peuvent être catastrophiques pour la compréhension. Dans un roman de Robbe-Grillet il était question d'un paquet de cigarettes bleu. Le traducteur n'a pas respecté cette sorte d'anonymat de ce paquet de cigarettes, il a traduit par « Gauloises ». Parce qu'en effet, ce n'était pas du tout ça. Parce que Robbe-Grillet voulait rester dans une sorte d'univers mal défini et en mettant « Gauloises », c'est dire que l'on savait de

quel type de cigarettes il s'agissait. C'est une intervention du traducteur qui a déterminé un autre traducteur d'affirmer qu'il fallait revenir au texte original.

Andreea Bernicu : Il y a des poètes qui font eux-mêmes des traductions. Parfois elles sont réussies, parfois mauvaises. En tout cas, ils réécrivent le texte, ils font une autre poésie. C'est pour ça que je vous demandais si on peut parler de style dans la traduction. Ils sont poètes et ils ont leur style poétique, mais au moment où ils se mettent à traduire ils peuvent garder leur style ou bien ils doivent rester fidèles au style de l'autre auteur?

Ils doivent garder le style de l'auteur traduit. Puisque c'est comme ça, ils n'ont qu'à écrire leur poème à eux.

Sorin Enea: Au cas où il y a des mots qui désignent des réalités qui n'existent pas dans la langue-cible, on garde le mot ou on donne une note en bas?

Si on ne trouve pas un équivalent, il vaut mieux conserver le mot original et indiquer qu'il n'y a pas de correspondant dans la langue-cible. Je pense à un mot grec qu'on lit chez Homère, le mot *μῶλον*; ce mot grec n'existe pas en français. Il s'agit d'une herbe très particulière qui est une herbe de vie, et que donne Hermès à Ulysse pour qu'il puisse se défendre contre les sortilèges de Circé. Elle n'a pas de nom parce qu'elle fait partie de la langue divine, donc il n'y a pas de possibilités de traduire. Le mot doit rester tel quel, donc il faut mettre une note.

Andreea Bernicu: Comment envisagez-vous le rapport littéralité / littéarité

La littéralité est souvent un piège. C'est ce que je vous disais en parlant du grec. Il y a un mot grec, toujours chez Homère, *φύσις*, qui veut dire « la nature ». La littéralité serait de traduire *φύσις* par « nature », mais c'est faire un contresens. Si on est exacte, littéralement, il ne faut pas traduire *φύσις* par « nature », parce que le mot « nature » a toute une histoire

philosophique qui s'est accumulée au cours du temps. Ça veut dire que Homère, au VIII-e siècle avant J. C., maintenant on est au XXI-e siècle, on est sûr qu'il s'agit du même mot, mais pas du tout. A l'époque de Homère le mot *φνσίς* signifiait « force de vie, qui émerge ». Donc c'est en rapport avec la croissance, c'est pour ça que je disais que la plante de tout à l'heure était une plante de vie, parce qu'elle était considérée comme appartenant à ce monde divin qu'on appelle improprement « nature ». Donc la littéralité c'est une sorte de risque permanent.